



**S**yndicat **N**ational **U**nitaire des  
Instituteurs, **P**rofesseurs d'écoles et **P**EGC

Dijon, le 21 juin 2016

à

Madame la Directrice académique  
Direction des services départementaux  
de l'Education nationale de la Côte d'Or  
Site Clémenceau  
2G rue Général H. Delaborde  
B.P. 81921  
21019 DIJON CEDEX



OBJET :

Madame la Directrice académique,

Les écoles du département ont reçu la semaine dernière un courrier leur demandant de procéder à un nouvel exercice de sécurité civile d'ici les congés scolaires. A quelques jours de la fin de l'année scolaire, vous n'ignorez pas que les équipes enseignantes ont déjà bon nombre de dossiers à traiter :

- bilans scolaires à finaliser,
- préparations liées à l'organisation de la rentrée 2016,
- élaboration du projet d'école,
- dernier conseil d'école,
- fête d'école,
- voyages et sorties de fin d'année,
- liaisons maternelle/élémentaire et école/collège
- ...

Le cadre des 108 heures imparties à chaque enseignant est largement dépassé depuis plusieurs semaines, les enseignant-es continuent pourtant de répondre aux besoins relatifs au bon fonctionnement de l'école, sur leur temps personnel.

Ce nouvel exercice « intrusion-attentat » nécessite un temps de préparation conséquent, d'autant plus que beaucoup d'écoles n'ont pas encore eu contact avec leur référent-sécurité de la police ou de la gendarmerie. Les équipes enseignantes sont aujourd'hui dans l'impossibilité de répondre à cette demande.

Nous vous demandons de bien vouloir reporter cet exercice à la prochaine rentrée scolaire et informons dès à présent les écoles de notre demande.

Nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice académique, l'expression de nos respectueuses salutations.



**SECTION  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

45 rue Parmentier  
21000 DIJON

☎ 03.80.73.57.17  
mèl: [snu21@snuipp.fr](mailto:snu21@snuipp.fr)

Olga JACQUES  
Secrétaire départementale SNUipp-FSU21